

Objet : Enquête publique PIWACY (Référence permis/certificat : PU-2023/064)

Monsieur le Bourgmestre, Monsieur l'Echevin,

Au vu du nombre grandissant d'habitants à Tubize et des crises énergétiques et climatiques que nous traversons, le nombre de déplacements dits "doux" sera forcément amené à augmenter dans le futur. Or, les aménagements actuels ne permettent pas d'accueillir ni de sécuriser ces déplacements. Il est dès lors crucial d'adapter les espaces publics de Tubize à cet enjeu.

Le Gracq salue l'initiative de la Ville de mener un projet de création de piste cyclable dans le cadre de l'appel à projet PIWACY, mais déplore le manque de concertation avec la Ville en amont de celui-ci, ainsi que lors de son suivi. En effet, les plans lui ont été présentés à une seule occasion, en version définitive, et sans possibilité de discuter la proposition.

Suite à la consultation des plans dans le cadre de l'enquête publique liée au PIWACY, le Gracq de Tubize en est venu à la conclusion que la nouvelle piste cyclable, telle que proposée, ne rencontre pas les besoins des cyclistes du *quotidien*. Le projet ne répond pas à certains des objectifs de l'appel d'offre¹, pas plus qu'il ne respecte le principe STOP désormais intégré dans la politique de mobilité de la Région wallonne : tracé sinueux, distances et relief à franchir augmentés par rapport à la situation actuelle.

Leurs jambes étant leur principal moteur, le tracé le plus direct et le plus plat (la rue des Forges) restera le premier choix des cyclistes. Nous pensons en effet que la rue des Forges en elle-même présente de nombreuses possibilités d'aménagement en termes de mobilité active : elle est plate, elle est large, elle est dédoublée sur une bonne partie ; il reste donc de la marge pour améliorer et compléter l'infrastructure existante.

Voici une liste plus précise de points d'attention et de remarques concernant le projet PIWACY proposé :

- Actuellement, c'est surtout le début de la rue des Forges, à hauteur de la gare de Clabecq, qui pose problème aux cyclistes. Le contexte (Infrabel, voirie étroite, etc.) limite bien sûr les possibilités d'aménagement, mais nous sommes interpellés par le fait que l'essentiel du projet (et du budget) PIWACY concerne la création d'une piste cyclable au-delà de ce tronçon, dans les potagers collectifs, en face desquels il existe une voie de desserte qui permet déjà une circulation relativement aisée pour les cyclistes se rendant dans le centre-ville. Les possibilités d'amélioration de la rue des Forges ont-elles été étudiées ?

¹ [...]Des cheminements cyclables continus et directs, qui offrent un avantage concurrentiel par rapport aux itinéraires conçus pour le trafic automobile, ou qui, à tout le moins, ne pénalisent pas le cycliste[...]

- Au début de la rue des Forges, à hauteur de la gare de Clabecq, le trottoir de gauche sera dédié aux cyclistes venant du centre-ville et roulant à contresens. Une séparation physique est-elle prévue (potelets..) pour sécuriser ceux-ci ? Bien que ce tronçon de la rue sera aménagé en rue cyclable (interdiction de dépasser), nous redoutons en effet les infractions ; actuellement, les voitures dépassent fréquemment les cyclistes, quitte à monter sur le trottoir (infraction au Code de la route).
- Le quartier des Forges n'est malheureusement pas intégré au projet PIWACY (pas de liaison depuis les rues Eugène Germeau, Alexandre Navet, etc). Il n'est en effet pas possible de rejoindre la piste cyclable depuis ces rues puisqu'il faudrait rouler à contresens pour rejoindre son seul accès (près de l'église), ce qui n'est actuellement pas autorisé.
- Nous pensons qu'il est possible de laisser les cyclistes venant de la gare de Clabecq circuler sur la voie de desserte et, à minima, d'aménager cette voie en une rue cyclable (et même en SUL, pour les cyclistes venant du centre-ville), ce qui a déjà été demandé par le Gracq.
- Le trajet proposé prévoit que les cyclistes traversent la rue des Forges pour accéder au tronçon de la piste cyclable en site propre. Comment ce croisement sera-t-il sécurisé ? Comment la priorité sera-t-elle donnée aux cyclistes ? Des feux intelligents comme ceux qui existent à l'écluse de Lembeek (sur le RAVeL) seraient les bienvenus.
- Le Gracq Tubize s'inquiète des différences de niveaux (plusieurs mètres) à franchir au sein de la zone verte. Il y a en effet deux pentes à 10% pour entrer et sortir des potagers, ce qui est assez raide.

Plus largement, au-delà de l'aspect mobilité, nous ne sommes pas favorables à un projet qui va avoir pour conséquence d'empiéter, de déboiser et d'investir une zone non-urbanisée qui pourrait (et devrait) être valorisée en tant qu'espace vert, dans un quartier densément bâti qui n'en dispose pas.

Voici quelques questionnements et inquiétudes liés à cet aspect :

- Pourquoi couper au milieu d'un espace vert du centre-ville? La piste cyclable ne pourrait-elle pas border le terrain plutôt que de traverser les potagers ?
- Les différences de niveaux impliquent forcément la création de talus de part et d'autre de la piste cyclable, ainsi que la suppression de potagers. Par conséquent, celle-ci constituera une coupure au sein de cet espace vert et risque d'être difficile à traverser par les jardiniers.
- Le rapport d'incidence ne présente pas de relevé exhaustif des espèces végétales et animales qui risquent d'être impactées par les travaux et la mise en place de la piste cyclable.
- L'impact de l'éclairage de la piste sur la faune ne semble pas avoir été pris en compte. Des systèmes d'éclairage existent afin de limiter cet impact (référence en bas de page²).

En conclusion, le projet PIWACY de Tubize présente probablement un intérêt pour les promeneurs occasionnels (cyclistes ou piétons), ainsi qu'une solution alternative à la rue de la Déportation pour quitter le centre-ville de Tubize, mais il n'améliorera pas les déplacements des cyclistes quotidiens. Nous pensons que la réflexion sur les possibilités de réaménagement de la rue des Forges devrait être plus poussée, visant l'amélioration de l'existant plutôt que d'empiéter sur des potagers collectifs.

2

<https://www.vs.ch/documents/408590/415579/La+lumi%C3%A8re+nuite+%21+La+nature+face+%C3%A0+la+pollution+lumineuse.pdf/37961719-7749-425f-9da6-505cf3aece4?t=1547452634851>